



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations financières

Question écrite n° 2744

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur l'emploi qui est fait de nos aides multilatérales, en particulier par la Banque mondiale. La France a consacré, en 1992, 12 milliards de francs à l'aide multilatérale, à travers la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'UNICEF, l'UNESCO, etc. L'opinion publique est actuellement alarmée par trois projets de très grands barrages, en Inde (Narmada), au Chili (Bio-Bio), en Thaïlande (Mool), qui doivent être financés en partie par la Banque mondiale. Ces projets soulèvent de graves problèmes pour les populations concernées (dont on n'est pas sûr qu'on leur propose autre chose que le départ sans compensation convenable en terres, habitations, emploi, revenus) mais aussi pour les écosystèmes, car les études d'impact auraient été le plus souvent négligées. Jusqu'ici, les représentants de la France dans les organismes de décision ont toujours soutenu ces projets, alors même que ceux d'autres grands pays comme les USA formulaient des réserves, s'abstenaient ou votaient contre, faute de garanties ou d'études d'impact convenables. Quelle sera à ce sujet et à présent l'attitude de la France face à ces problèmes, et quelles directives seront données aux représentants de notre pays auprès de la Banque mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Weber Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2744

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1993, page 1695